



Atelier A18 - Quelles dynamiques autour des gares SERM ?

Animation : Sébastien Pividal, Directeur agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours

Intervenants :

- **Sylvain Gouillet**, Région Bretagne et **Antoine Guriec**, AREP Flux (intervention n°1)
- **Sébastien Reilles**, Agence d'urbanisme Clermont Massif-Central (intervention n°2)
- **Olivier Schampion**, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours et **Guillaume Bedel**, Gares & Connexions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Centre-Val de Loire (intervention n°3)

Problématique : Comment les dynamiques urbaines se reconfigurent-elles autour des gares ferroviaires et routières des SERM ? Dans un contexte de montée en puissance des mobilités durables et de la création de nouvelles centralités, ces gares deviennent des lieux stratégiques où se croisent enjeux d'aménagement, d'accessibilité, de densification et de qualité de vie. L'atelier vise à interroger la manière dont ces pôles peuvent structurer le développement urbain, accompagner les transformations des quartiers environnants et répondre aux besoins des usagers et des territoires.

Intervention n°1 : Dynamique à l'échelle régionale -> cohérence SERM Breton

- Contexte évolution de la desserte et de la fréquentation des gares
 - Méthodologie déployée sur 49 gares (40% des gares bretonnes)
 - Gouvernance / Financement : Région Bretagne / EPCI / G&C
- Lien vers la phase 2 dite de programmation avec recensement des besoins fonctionnels liés à l'intermodalité et la capacité des gares / haltes G&C, en concertation Région / EPCI / G&C sur la planification urbaine dans une logique de coordination autant que nécessaire.

Intervention n°2 : Dans le cadre des études de préfiguration du SERM Clermont Auvergne, les acteurs locaux ont souhaité disposer d'une étude sur les quartiers de gare. Notre approche s'est focalisée d'une part sur les abords de la gare en analysant différentes caractéristiques urbaines (densité de population, activités à proximité, qualité des espaces publics, projets urbains) et d'autre part en cernant les logiques de rabattement / diffusion sur un bassin local. Au final, l'étude conclue sur la nécessité de qualifier les espaces publics aux abords des gares, de penser les rabattements au regard de leur rayonnement local et à définir des orientations d'aménagement adaptées à chaque quartier.

Intervention n°3 : Le volet urbain du SERM de Touraine est abordé à partir de sites démonstrateurs, sélectionnés en fonction de leur rôle stratégique au sein du futur plan de mobilité. Ces sites s'inscrivent également dans une typologie issue d'analyses urbaines et environnementales, laquelle constitue le socle de l'élaboration de leurs orientations de développement.